Form 13, *Provincial Offences Act,* Ontario Court of Justice
Formulaire 13,* Loi sur les infractions provinciales*, Cour de justice de l'Ontario

Parking Infraction Notice
Procès-verbal d'infraction de stationnement

_____

believes from personal knowledge and certifies that on the _____ day of
crois, en me fondant sur me connaissance directe de faits, et atteste que le *jour de*

_____ , 20 _____ , Time _____ **M**
À (heure)

the owner (or operator) of the vehicle upon which was displayed the number plate:
le propriétaire de (ou l'utilisateur) du véhicule portant la plaque d'immatriculation suivante:

Plate No. / *Nº de plaque d'immatriculation*	Province	Expiry Date *Date d'expiration* M / *M*	Y / *A*

did commit the parking infraction of: _____
a commis l'infraction de stationnement de :

_____

_____

_____

_____

at _____
à

_____
(Municipality / *Municipalité*)

contrary to _____ section _____
contrairement à *l'article*

NOTICE

Within 15 days of the date noted above, choose one of the options on the back of this Notice. If you do not pay the set fine shown below, or if you do not deliver a Notice of Intention to Appear in court, or if you do not appear for trial, you will be deemed not to dispute this charge and a conviction may be entered against you. Upon conviction you will be required to pay the set fine plus court costs. An administrative fee is payable if the fine goes into default and the information may be provided to a credit bureau.

AVIS

Dans les 15 jours de la date indiquée ci-dessus, veuillez choisir l'une des options figurant au verso de la présente formule. Si vous n'acquittez pas le montant de l'amende fixée qui est indiqué ci dessous ou si vous ne remettez pas un avis d'intention de comparaître ou si vous ne comparaissez pas, vous serez réputé(e)ne pas contester cette accusation et une déclaration de culpabilité pourrait être inscrite contre vous. Sur déclaration de culpabilité, vous serez tenu(e) de payer l'amende fixée ainsi que les frais judiciaires. Des frais administratifs sont payables en cas de défaut de paiement de l'amende et les renseignements pourraient être communiqués à un service d'informations financières.

Signature of issuing Provincial Offences Officer *Signature de l'agent des infractions provinciale*	**SET FINE** ***AMENDE FIXÉE*** $ $
Officer No. / *No de l'agent*	Unit / *Unité*

IMPORTANT – Please read carefully – Within 15 days of the date of the Parking Infraction Notice, choose one of the following options. Complete the selected option (sign where necessary) and deliver it (and payment where applicable) to the address shown below. All enquiries concerning this infraction should be made to:

IMPORTANT – *Veuillez lire attentivement – Dans les quinze jours qui suivant le date à laquelle vous recevez le présent avis, choisissez l'une des options suivantes. Remplissez l'option choisie (signez là où c'est nécessaire) et remettez l'avis (avec votre paiement, le cas échéant) à l'adresse indiquée ci-dessous. Pour tous renseignements concernant l'infraction, veuillez vous adresser à :*

_____

_____

(Address and telephone number of police force or other agency that issued the Parking Infraction Notice / *adresse et numéro de téléphone du corps de police ou d'un autre organisme qui a délivré l'avis d'infraction de stationnement*)

Defendant's Options – Choose One Only
Options du défendeur – N'en choisir qu'une

OPTION 1 **Voluntary Payment –** I do not wish to dispute the charge and I enclose the amount of the set fine indicated on the front of this notice.
Paiement volontaire – *Je ne désire pas contester l'accusation et je joins au présent avis le montant de l'amende fixée qui est indiquée au recto du présent avis.*

Signature _____

Write the number of the Parking Infraction Notice on the front of your cheque or money order and make it payable to:
Inscrivez le numéro de l'avis d'infraction de stationnement au recto de votre chèque ou mandat, libellé à l'ordre de :

and mail or deliver your payment along with this notice to the address shown below. Dishonoured cheques will be subject to an administrative charge. An administrative fee is payable if the fine goes into default and the information may be provided to a credit bureau. Please allow sufficient time for your payment to be delivered.
et postez votre paiement ou remettez-le, accompagné du présent avis, à l'adresse indiquée ci-dessous. Les chèques refusés sont assujettis à des frais d'administration. Des frais d'administration s'appliquent également si l'amende reste impayée et l'information pourra être transmise à une agence d'évaluation du crédit. Veuillez prévoir assez de temps pour que votre paiement soit délivré.

OPTION 2 **Trial Option –** Notice of Intention to Appear in Court
Demande de procès – *Avis d'intention de comparaître devant le tribunal :*

1. You or your agent MUST attend in person at the office shown below within the times and days shown to file a Notice of Intention to Appear in Court.
   Vous devez vous présenter au greffe indiquée ci-dessous, en personne ou par l'intermédiaire d'une représentant, durant les heures et les jours indiqués, pour y déposer un avis d'intention de comparaître.
2. You or your agent must bring this notice with you.
   Vous out votre représentant devez apporter le présent avis.
3. **You cannot set a trial date by mail.**
   On ne peut pas fixer la date d'un procès par courrier.
4. For your convenience and to save time, you may call the office in advance for an appointment.
   Pour gagner du temps, vous pouvez appeler le greffe pour prendre un rendez-vous.

Address / *Adresse*

Change of name or address if applicable / *Changement de nom ou d'adresse (le cas échéant)*

_____
Name (Please print) / *Nom (Lettres moulées)*

_____
Address / *Adresse* Postal code / *Code postal*

NOTICE – Ontario Motorists

Failure to pay the fine imposed upon conviction will result in your Ontario Vehicle Permit not being renewed and no new permit being issued to you until the fine and all court costs and fees have been paid.

AVIS – Automobilistes de l'Ontario

Si l'amende imposée sur déclaration de culpabilité est impayée, votre certificat d'immatriculation ne sera pas renouvelât aucun nouveau certificat d'immatriculation ne vous sera délivré jusqu'à ce que l'amende, les frais judiciaires et autres frais aient été acquittés en totale.

Save Form / Sauvegarder | Print Form / Imprimer | Clear Form / Effacer